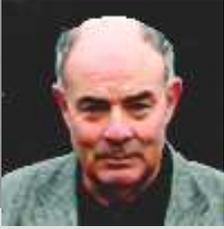


Editorial



Rencontre avec le SIAB

Durant quelques jours, la plupart d'entre nous ont oublié leurs soucis, leurs difficultés, le travail ou le chômage pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Néanmoins, et le premier ministre nous l'a rappelé, les prochaines années ne seront pas faciles.

Confronté à un déficit abyssal, l'Etat n'augmentera plus ses impôts mais continuera d'imposer des réformes qui seront à la charge des collectivités. Celles-ci pour endiguer la hausse de la fiscalité communale vont commencer par réduire leurs investissements et ensuite devront peut-être revoir leurs services.

Voilà un bien sombre tableau de notre avenir mais il exprime la réalité et la vérité ne se dissimule pas.

Conscient de ses faibles marges de manœuvre, le Conseil Municipal restera vigilant afin que les contribuables de Boissy-sans-Avoir subissent le moins possible les effets économiques de cette crise.

Avec moi, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite à partager avec tous les vôtres.

J.-P. Corby.

Monsieur Vérenneman, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil (SIAB), nous a accueilli dans notre station d'épuration « nouvelle génération » .

Inaugurée en septembre 2011, elle affiche une performance épuratoire 8 fois supérieure à celle de l'ancienne. Elle dispose d'équipements qui lui ont permis de devancer les exigences des normes qui seront en vigueur cette année 2015. Elle traite chaque jour, à travers ses 7000 m³ de bassins, 1200 m³ d'eaux usées et pluviales des 7000 habitants raccordés (Auteuil-le-Roi, Autouillet, Boissy-sans-Avoir, Garancières, La Queue-lez-Yvelines et Milemont). Sa capacité maximum de traitement est de 10300 Equivalents-habitants.

Les rejets vers le ru du Breuil sont analysés en continu et contrôlés régulièrement par des organismes agréés. Le niveau de qualité des rejets a été récompensé par une prime annuelle de 47.000 Euros versée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie lors de son dernier exercice.

Le paramètre « eaux pluviales » a été pris en compte dès conception de la nouvelle station d'épuration. Pour éviter tout débordement lorsque le débit arrivant en station est plus important que sa capacité de traitement, les eaux en excès sont stockées dans un bassin tampon enterré d'une capacité de 2100 m³. Cet excédant ponctuel est ensuite traité lorsque le débit revient à la normale.

Le contrôle de la qualité du réseau d'assainissement en amont de la station est également de la compétence du SIAB. Le réseau d'assainissement de la commune de Boissy-sans-Avoir est en bon état et aucun dysfonctionnement n'a été constaté.

Lorsque des travaux s'avèrent nécessaires pour remédier à des problèmes d'étanchéité, les techniques actuelles permettent parfois une rénovation par chemisage évitant tous travaux de voirie importants.

Aujourd'hui, aucune réglementation n'impose la mise en séparatif des réseaux de collecte dans les municipalités. La mise en réseau séparatif résulte souvent de travaux imposés par la vétusté du réseau existant laissant s'échapper en permanence une pollution diffuse non détectable ou pour palier à des problèmes d'inondation.

Les seules obligations en vigueur sur notre commune sont :

- la création de réseaux séparatifs pour toutes constructions neuves jusqu'à la limite de propriété.
- l'existence d'une ou plusieurs boîtes de branchement en limite de propriété en cas de mutation d'un bien.

Pour plus d'information, consultez la plaquette de présentation de la station

<http://boissy-sans-avoir.fr/wp-content/uploads/2014/12/Plaquette-SIAB.pdf>

Noël des enfants

L'ABCL, après avoir organisé halloween avec succès, a fait découvrir aux enfants du village la magie de Noël en leur offrant une après-midi magique, rythmée par un magicien venu avec plein de tours dans son sac : lapin, colombe et d'autres surprises qui ont émerveillé enfants et parents.

La fin du spectacle fut ponctuée par l'arrivée du PERE NOEL, avec sa hotte garnie de petits cadeaux.

Après cette émotion et quelques photos, les enfants se sont fait servir un goûter et c'est ainsi que l'après-midi se termina par un enchantement général.

Merci à tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour animer notre village.

<http://abclboissy.fr/wp-content/uploads/2015/01/Noel-ABCL-2014-b.jpg>

Internet par satellite

Le département mise sur le satellite et subventionnera l'installation, sous conditions, des Yvelinois toujours privés de connexion Internet haut débit.

Une installation de ce type, est actuellement en démonstration sur la salle des loisirs.

Deux permanences de présentation ont déjà été tenues en décembre dernier pour présenter aux buccéens ce type de connexion Internet.

Deux nouvelles séances seront proposées :

- Samedi 24 janvier entre 11h00 et 12h00

- Mercredi 28 janvier entre 20h30 et 21h30

<http://boissy-sans-avoir.fr/wp-content/uploads/2015/01/Internet-Satellite-Les-Nouvelles.pdf>

Etat civil

Naissances :

Élisa, Jeanne ROBERT le 21/10/14

Camille, Alain, Bernard CAUCHON le 28/11/14

Capucine, Fabienne, Dominique CHOISSET le 11/12/14

Décès :

Nous avons la tristesse de faire part du décès, le 04/11/2014, de Françoise PETIT, épouse NIOLE.

Route

La route de Boissy (route menant à La Queue-lez-Yvelines depuis Boissy-sans-Avoir) sera fermée à toute circulation, routière et piétonne, à compter du mardi 10 février à 8 h 00 jusqu'au vendredi 13 février 2015 à 15 h 00 en raison de travaux entrepris par la SNCF sur le passage à niveau n°16.

CCAS

Le traditionnel repas de fin d'année du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a eu lieu le 10 décembre dernier.

Plus de 30 convives se sont retrouvés dans la salle des loisirs pour partager un excellent repas confectionné par un traiteur.

Courant janvier, les membres du CCAS rencontreront à nouveau nos aînés à l'occasion de la galette des rois.

<http://boissy-sans-avoir.fr/vie-pratique/social/>

Enquête

Le projet SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) révisé, modifié et validé par la Commission Locale de l'Eau sera soumis à une enquête publique complémentaire sur l'ensemble des 66 communes du bassin versant de la Mauldre, qui se tiendra du 26 janvier au 15 février 2015.

Pendant cette période, vous aurez la possibilité de consulter les documents de cette enquête en vous déplaçant en mairie aux horaires de permanences.

http://boissy-sans-avoir.fr/wp-content/uploads/2015/01/Info-CLE-12_2014.pdf

Bibliouizes

APPEL A LA LIBERTE DE PENSER UNIVERSELLE...

Pluralité de la culture... diversité des nationalités... ouverture d'esprit... engagement... divertissement...

Voilà le but recherché à la bibliothèque de Boissy !

Les portes de la culture vous sont ouvertes toute l'année à prix modéré alors, n'hésitez plus et venez partager vos opinions, vos lectures, vos pensées !

Une gamme étendue d'ouvrages récents d'ouvrages récents est venue compléter la longue liste des livres proposés :

« Charlotte » de D. Foenkinos (Prix Renaudot et Goncourt des Lycéens)

« Suzon », « Louise » et « Claire » de L. Bachellerie (saga de destins de femmes)

« Des vies à écrire » de D. Lodge (Royaume-Uni) « Le bourreau de Gaudi » de Aro Sainz de la Maza (Espagne)

« Minus, lapsus et mordicus » de H. Walter (linguiste émérite)

« Trafics en plein ciel » de S. Stanebow (Alaska)

« Pas pleurer » de L. Salvayre (Prix Goncourt)

« La trilogie écossaise » de P. May (Ecosse)

« Rien que la vie » de A. Munro (Canada)

les romans jeunesse :

« Abaton » (3 vol.) de C. Jeltsch (Allemagne)

« Journal d'un dégonflé » de J. Kinnay (US)

« Qui es-tu Alaska ? » de J. Green (US)

« Le roman de perle » de T. Fombelle (France) ...

Bibliothèque municipale de Boissy-sans-Avoir :

lundi de 10h00 à 11h30, mercredi de 10h30 à 12h30, samedi de 10h30 à 12h30

Pensez à vous abonner à la version informatique du bulletin municipal :

Vous souhaitez recevoir les prochains bulletins par email: envoyez votre nom et votre adresse à bulletin@boissy-sans-avoir.fr